



DIRECTION GENERALE DE LA COMPETITIVITE,  
DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES  
SERVICE DE LA COMPETITIVITE  
ET DU DEVELOPPEMENT DES PME,  
SOUS-DIRECTION DE LA QUALITE, DE LA NORMALISATION,  
DE LA METROLOGIE ET DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

Bureau de la métrologie  
61 BOULEVARD VINCENT AURIOL  
75703 PARIS CEDEX 13

**Certificat de fonctionnement**  
**n° 10.00.271.007.1 du 1<sup>er</sup> septembre**  
**2010**

---

**Appareil de contrôle dans le domaine des transports par route**  
**Cartes tachygraphiques Imprimerie Nationale**  
**pour l'Albanie**

Le présent certificat de fonctionnement est délivré en application de l'annexe IB du règlement européen (CEE) n° 3821/ 85 du Conseil du 20 décembre 1985 concernant l'appareil de contrôle dans le domaine des transports par route, modifié notamment par le règlement (CE) n° 1360/2002 de la Commission du 13 juin 2002.

**AUTORITE DE DELIVRANCE :**

Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi - Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services – Service de la compétitivité et du développement des PME - Sous-direction de la qualité, de la normalisation, de la métrologie et de la propriété industrielle - Bureau de la métrologie

61 boulevard Vincent AURIOL- 75703 Paris Cedex 13 - France

**FABRICANTS :**

Imprimerie Nationale - Rue des Frères Beaumont - 59128 FLERS EN ESCREBIEUX - France

et

GEMALTO - 6, rue de la Verrerie - 92197 MEUDON CEDEX - France

**BENEFICIAIRE :**

Imprimerie Nationale - Rue des Frères Beaumont - 59128 FLERS EN ESCREBIEUX - France

**NOM DU MODELE DE L'INSTRUMENT :**

Cartes tachygraphiques Imprimerie Nationale pour l'Albanie

### CARACTERISTIQUES DE L'INSTRUMENT :

Les cartes tachygraphiques Imprimerie Nationale pour l'Albanie existent sous quatre types différents :

- carte de conducteur,
- carte d'entreprise,
- carte de contrôleur (pour personne morale ou personne physique),
- carte d'atelier.

Ces cartes comportent chacune un micromodule Gemalto composant SLE66CX360PE INFINEON masqué par la plate-forme GEOS et l'application TachographV1.1.

Les cartes tachygraphiques, objet du présent certificat, sont dérivées des cartes tachygraphiques Imprimerie Nationale diffusées en France et qui font l'objet du certificat de fonctionnement n° 09.00.271.009.1 du 17 juillet 2009 et du certificat d'homologation e2 - 32 du 21 octobre 2009.

L'Albanie n'étant pas Etat membre, le code l'identifiant apposé au recto des cartes tachygraphiques couvertes par le présent certificat ne respecte pas le marginal 174 de l'annexe IB du règlement (CEE) n° 3821/85 du Conseil du 20 décembre 1985 modifié.

### ESSAIS REALISES :

Les quatre types de cartes tachygraphiques Imprimerie Nationale pour l'Albanie ont été soumis aux essais de fonctionnement prévus par l'appendice 9 (chapitre 4) de l'annexe IB du règlement (CEE) n° 3821/85 du Conseil du 20 décembre 1985 modifié.

Les résultats d'essais listés dans le certificat de fonctionnement n° 09.00.271.009.1 du 17 juillet 2009 restent valables, à l'exception des essais listés ci-dessous et repris dans le cadre du présent certificat :

N°	Essais	Résultats des essais
<b>1.</b>	<b>Inspection administrative</b>	
1.1.	Documentation	<b>satisfaisant</b>
<b>2.</b>	<b>Inspection visuelle</b>	
2.1.	Conformité et qualité d'impression des fonctions de toutes les fonctions de protection et de données visibles (partiel)	<b>satisfaisant</b>
<b>4</b>	<b>Essais de protocole</b>	
4.1.	Conformité de l'ATR	<b>satisfaisant</b>
<b>5</b>	<b>Structure de la carte</b>	
5.1	Conformité de la structure des fichiers enregistrée sur la carte	<b>satisfaisant</b>

**CONCLUSION :**

Les quatre types de cartes tachygraphiques Imprimerie Nationale pour l'Albanie ont satisfait, à l'exception du code identifiant le pays, aux exigences de construction et aux essais prévus par l'appendice 9 (chapitre 4) de l'annexe IB du règlement (CEE) n° 3821/85 du Conseil du 20 décembre 1985 modifié notamment par le règlement (CE) n° 1360-2002 de la Commission du 13 juin 2002.

Pour la ministre et par délégation :  
L'ingénieur général des mines,

Roger FLANDRIN